

Assemblée annuelle de la FEJ (AA)
Zagreb, Croatie
8-9 Octobre 2021

Résolutions adoptées par l'AA 2021

1. Sur la dissolution de l'Association Biélorusse des Journalistes (BAJ)

Déposée par le DJV (Allemagne).

La réunion annuelle de la Fédération Européenne des Journalistes (FEJ), à Zagreb en Croatie, les 8 et 9 octobre 2021,

tenant compte de la dissolution le 27 août 2021 de l'Association Biélorusse des Journalistes (BAJ) suite à une décision de la Cour Suprême Biélorusse,

tenant compte du fait que cette liquidation de la plus grande association indépendante de journalistes du pays n'est que le dernier volet d'une série d'attaques contre la presse et la liberté d'association en Biélorussie, et qu'une option de soutien aux journalistes est de ce fait supprimée,

tenant compte du fait qu'une réponse internationale et coordonnée est requise, puisque Lukashenko prouve une fois de plus qu'il est prêt à mettre en place des mesures drastiques, et que de nombreuses autres organisations non gouvernementales sont ciblées pour dissolution,

L'Assemblée Générale annuelle de la FEJ demande au comité de direction :

- D'insister auprès de la Commission Européenne et du Parlement Européen pour imposer des sanctions au régime biélorusse afin que la BAJ puisse reprendre et continuer sa mission ;
- D'aider la BAJ et ses membres à continuer leur mission après la décision de dissoudre l'organisation de la Cour Suprême Biélorusse.

2. Sur les SLAPPs en Europe

Déposée par le DJV (Allemagne).

L'Assemblée Générale de la Fédération Européenne des Journalistes (FEJ), à Zagreb (Croatie) les 8 et 9 octobre 2021,

Compte tenu que les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPPs, strategic lawsuits against public participation) constituent une menace fondamentale pour la profession journalistique, car elles menacent directement le droit fondamental de la profession, la liberté d'expression. Comme l'indique l'acronyme, un SLAPP est un procès qui n'est pas intenté pour défendre le droit du plaignant, mais pour inhiber et étouffer le journalisme indépendant. Afin d'atteindre cet objectif, les affaires SLAPPs exploitent et abusent failles procédurales et juridiques. Les procès pour diffamation et calomnie sont les plus courants. Ils ne concernent pas l'acte même de reporter sur des faits mais résultent souvent en de longues procédures et peuvent épuiser les ressources du défendant. Ces faits peuvent avoir un effet dissuasif sur le milieu journalistique et les reportages, car un seul article peut entraîner des années de procédures exhaustives. A la date de l'assassinat de Daphne Caruna Galizia (Malte) a été assassinée, 42 actions en diffamation étaient en cours contre elle. Lors d'une audition conjointe de la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (LIBE) et du Parlement européen, la journaliste suédoise Annelie Östlund a décrit l'effet qu'ont eu sur elle et sa famille les poursuites judiciaires engagées suite à son reportage à Londres.

Les nombreux SLAPP en Croatie sont également préoccupants. Selon la dernière enquête de l'Association des journalistes croates, il y a au moins 924 poursuites actives contre des journalistes et des médias en Croatie, avec des réclamations d'un montant de près de 10,5 millions d'euros. Après avoir assisté pendant des années à des centaines de procédures contre des journalistes, le système judiciaire croate a récemment franchi une étape supplémentaire et a décidé de réduire directement les médias au silence. Le tribunal civil municipal de Zagreb, en Croatie, a imposé une injonction temporaire de reportage à l'éditeur du site d'information H-alter, suite à une série d'articles sur les irrégularités de travail du Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse.

Considérant que la Commission Européenne prépare actuellement des propositions visant à remédier à la situation décrite ci-dessus,

la réunion annuelle de la FEJ demande au comité de direction :

- de renforcer les activités de lobbying pour les propositions législatives telles qu'une directive européenne pour légiférer les cas SLAPPs, des propositions avec la Commission Européenne et le Parlement Européen pour protéger les journalistes contre les SLAPPs;
- de poursuivre le dialogue avec la Commission Européenne et le Parlement Européen pour les inciter à adopter des mesures non législatives visant à aider les journalistes étant victimes de SLAPPs;
- de surveiller et soutenir la mise en œuvre de la directive anti-SLAPP de l'Union Européenne et ses effets sur le journalisme en Europe ;
- de faire appel aux affiliés de la FEJ pour qu'ils contactent leurs gouvernements et députés nationaux siégeant au Parlement Européen, afin de les convaincre de défendre les journalistes contre les affaires SLAPPs.

3. Sur Pegasus et le cyber-espionnage des journalistes

Déposée par la NUJ (Royaume-Uni et République d'Irlande). Soutenue par JUADN (Grèce), FAPE (Espagne), FESP (Espagne), SNJ (France).

L'Assemblée Générale de la FEJ remarque que des rapports sur le logiciel Pegasus, créé par l'entreprise de cyber armement NSO, a été utilisé pour espionner 189 journalistes. La FEJ prend note des déclarations selon lesquelles les gouvernements du Bahreïn, du Maroc, de l'Arabie saoudite, des EAU, de l'Inde, du Mexique, de la Hongrie, de l'Azerbaïdjan, du Togo et du Rwanda ont utilisé Pégase dans ce but.

The EFJ AM affirms its view that for free expression to flourish, journalists must be allowed to protect their contacts and communications with contacts. Snooping of the kind enabled by Pegasus in an anathema to an unfettered media.

L'Assemblée Générale de la FEJ soutient son opinion selon laquelle pour que la liberté d'expression puisse s'épanouir, les journalistes doivent être autorisés à protéger leurs sources et communications avec celles-ci. La surveillance du type de celle permise par Pegasus est en inadéquation totale avec des médias sans entraves.

L'Assemblée Générale de la FEJ applaudit le travail de la FIJ et du groupe de travail 'Surveillance des Journalistes' qui a permis d'attirer plus d'attention sur le problème.

Cette Assemblée Générale de la FEJ charge le comité de direction de la FEJ de soutenir le travail réalisé par le groupe de travail SoJ, en plaidant auprès du Conseil de l'Europe, de l'Union Européenne et de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe l'importance et la nécessité d'une protection statutaire internationale du matériel journalistique. En outre, les organismes internationaux et intergouvernementaux devraient avoir un droit de regard quant à l'utilisation d'outils tels que Pegasus, qui présentent un risque pour le journalisme.

Le présent rapport d'activité de la FEJ charge également le comité de direction de la FEJ d'encourager et de permettre aux affiliés de faire campagne dans leurs propres juridictions en faveur de l'implémentation de protections juridiques solides contre le cyber-espionnage de journalistes.

4. Sur la nécessité urgente de la création d'une enquête de la Commission Internationale sur les meurtres et kidnappings de journalistes au Kosovo entre 1998 et 2005

Déposée par UNS (Serbie).

Face au fait que, depuis plus de 20 ans, personne n'ait été tenu pour responsable de 19 des 20 meurtres, enlèvements et "disparitions" de journalistes et professionnels des médias serbes et albanais et de l'équipe du magazine allemand Stern, entre 1998 et 2005 au Kosovo (un meurtre a été élucidé devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, TPIY) ;

Compte tenu qu'aucune action n'a été prise pour amener les coupables en justice, même après la Résolution de l'Assemblée de la Fédération européenne des journalistes adoptée en mai 2018, demandant une enquête rapide et efficace de ces crimes;

Troublé par le fait qu'il n'y ait pas eu d'enquêtes effectives, même après que des informations sur ces crimes aient été publiées sur la plateforme du Conseil de l'Europe pour la protection du journalisme et la sécurité des journalistes en août 2018 ;

En considérant qu'une déclaration du Conseil ministériel de l'OSCE a été adoptée en décembre 2018, appelant à une condamnation publique et sans équivoque des attaques et des violences contre les journalistes, ainsi qu'à la mise en place de mesures efficaces pour mettre fin à l'impunité des crimes contre les journalistes ;

Rappelant que les résolutions 1738 (2006) et 2222 (2015) du Conseil de sécurité des Nations Unies condamnent les violences et les abus commis à l'encontre des journalistes et des professionnels des médias dans les situations de conflit armé, soulignant les obligations internationales de mettre fin à l'impunité et de poursuivre les responsables de ces graves violations du droit international humanitaire ;

Soulignant que la résolution 1738 (2006) du Conseil de sécurité des Nations unies rappelle expressément aux signataires de la Convention de Genève l'obligation de rechercher et de poursuivre les personnes qui auraient commis ou ordonné la commission de tout acte violant gravement ces conventions ;

Soulignant également que la résolution 2222 (2015) du Conseil de sécurité des Nations Unies réaffirme qu'il incombe aux participants d'un conflit armé la tâche de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer la protection de ceux " qui exercent leur droit à la liberté d'expression en recherchant, recevant et diffusant des informations par différents moyens ", conformément à l'article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, article qui souligne entre autres l'obligation des États membres de mener des enquêtes impartiales, indépendantes et efficaces et de traduire en justice les auteurs de ces crimes;

Notant que l'état de droit et les enquêtes sur les meurtres, les enlèvements et les "disparitions" de journalistes et de professionnels des médias relèvent de la responsabilité directe de la Mission des Nations Unies au Kosovo (MINUK), au pouvoir entre 1999 et 2008;

Conscient du fait que, depuis 2008, l'autorité exécutive en matière d'État de droit et donc la responsabilité des enquêtes et des poursuites concernant ces crimes ont été transférées à la mission "État de droit" de l'Union européenne (EULEX), qui n'a pas non plus résolu ces crimes ;

Gardant en tête que la bataille contre l'impunité quant aux crimes envers les journalistes et professionnels des médias est cruciale et essentielle pour le bon fonctionnement de la justice, le rendu de la justice, mais est aussi nécessaire pour une meilleure protection des professionnels des médias, et que traduire en justice ceux responsables de ces crimes est un élément clef dans la prévention de futures attaques,

L'Assemblée Générale Annuelle de la Fédération Européenne des Journalistes rappellent ces faits et soumet les demandes suivantes :

1. La création rapide d'une Commission Internationale d'Experts chargée d'enquêter sur les meurtres, les enlèvements et les "disparitions" des journalistes et professionnels des médias au Kosovo entre 1998 et 2005 :

- la disparition du journaliste Ismail Bërbatovci le 23 juillet 1998 lors d'une mission dans le cadre de ses fonctions journalistiques ;
- la disparition de Đuro Slavuj et Ranko Perenić, une équipe de Radio Pristina, qui étaient tous deux en mission dans le cadre de leurs fonctions journalistiques le 21 août 1998 à proximité de Velika Hoča;

- le kidnapping du journaliste Nebojša Radošević et du photographe Vladimir Dobričić, qui étaient tous deux en mission dans le cadre de leurs fonctions journalistiques le 18 octobre 1998 à proximité de Pristina ;
- l'assassinat du journaliste Afrim Maliqi le 2 décembre 1998 à Pristina ;
- l'assassinat du journaliste et directeur du Centre d'Information du Kosovo (KIC) Enver Maloku le 11 janvier 1999 à Pristina ;
- la disparition de Ljubomir Knežević, correspondant pour le quotidien national serbe Politika et journaliste pour le journal de Pristina Jedinstvo, le 6 mai 1999, à Vučitrn ;
- l'assassinat de deux journalistes de Stern, Gabriel Grüner, Volker Krämer, et du traducteur à proximité de Prizren;
- l'assassinat de Aleksandar Simović Sima, journaliste chez Media Action International, le 21 août 1999 à Pristina ;
- l'assassinat de Krist Gegaj, éditeur chez RTV Pristina, le 12 septembre 1999 à Istok ;
- l'assassinat de Momir Stokuća, reporter photographe, le 21 septembre 1999 à Pristina;
- la disparition de Marjan Melonaši, journaliste à la newsroom serbe Radio Kosovo, le 9 septembre 2000 à Pristina ;
- l'assassinat de Shefki Popova, journaliste chez Rilindja, le 10 septembre 2000 à Vučitrn ;
- l'assassinat de Xhemail Mustafa, journaliste pour le journal Bota Sot, le 23 novembre 2000 à Pristina;
- l'assassinat de Bekim Kastrati, journaliste pour le journal Bota Sot, le 19 octobre 2001 à proximité de Pristina ;
- la mort de Bardhyl Ajeti, journaliste pour le journal Bota Sot, qui a été assassiné le 3 juin 2005 près de Gnjilane et est décédé le 25 juin 2005 ;

2. L'inclusion d'experts dans le domaine, de représentants des missions internationales qui ont été les piliers de l'état de droit au Kosovo pendant la période mentionnée (UNMIK et EULEX), ainsi que de représentants des Bureaux des Procureurs de Belgrade et de Pristina, dans le travail de la Commission internationale d'experts pour l'enquête sur les meurtres, les enlèvements et les "disparitions" de journalistes et de travailleurs des médias au Kosovo pendant la période de 1998 à 2005 ;

3. Les membres du comité de direction de la FEJ devraient s'engager, en coopération avec les affiliés de la FEJ, à sensibiliser et à informer le public sur les 19 crimes non élucidés des meurtres, enlèvements et "disparitions" des journalistes et professionnels des médias au Kosovo entre 1998 et 2005, ainsi qu'à s'engager activement dans la création des conditions nécessaires à l'établissement d'une Commission Internationale d'Experts pour enquêter sur ces crimes ;

4. Coopération directe entre les procureurs de Belgrade et de Pristina, ou par l'intermédiaire de partenaires de confiance, dans l'enquête sur les meurtres, enlèvements et "disparitions" des journalistes et professionnels des médias au Kosovo entre 1998 et 2005, et un engagement à tenir le public informé des développements ;

5. Que les Chambres spécialisées dans les crimes de guerre au Kosovo, dans le cadre de leur mandat, doivent couvrir les cas de journalistes et de professionnels des médias assassinés ou disparus ;

6. Que les Nations unies mettent en place les propositions finales du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme (HCDH) publiées entre 2010 et 2016, dans lesquelles le HCDH a constaté des violations de la Convention européenne des droits de l'homme dans le travail de la MINUK, demande que soient résolus les cas d'assassinats, enlèvements et "disparitions" des journalistes et professionnels des médias à l'époque où la MINUK était responsable des enquêtes criminelles, et demande à la MINUK de reconnaître publiquement sa responsabilité dans l'absence d'enquêtes criminelles efficaces sous son mandat et de sa responsabilité exécutive ;

7. Que les Nations Unies accordent une compensation aux familles des victimes et en informent le public ;

8. Que la mission EULEX et le Conseil des ministres de l'UE, sous les auspices duquel le mandat d'EULEX est mis en œuvre, ait l'obligation d'informer le public des raisons pour lesquelles, pendant le mandat exécutif d'EULEX en matière d'État de droit au Kosovo, aucune enquête n'a été menée sur les meurtres, enlèvements et "disparitions" des journalistes et professionnels des médias commis entre 1998 et 2005, et que le Conseil des ministres de l'UE enquête et établisse si, pendant la période de son mandat exécutif EULEX a commis une violation de la Convention Européenne des Droits de l'Homme ou non, en n'enquêtant pas sur ces crimes ;

9. Que l'UE, qui s'est engagée à agir conformément aux résolutions internationales, respecte ces résolutions dans leur intégralité et contribue aux enquêtes portant sur les assassinats, enlèvements et "disparitions" des journalistes et professionnels des médias au Kosovo, et que le public soit tenu informé des mesures mises en place.

L'Assemblée Générale Annuelle de la FEJ demande au comité de direction de la FEJ de mettre en place une veille sur les enquêtes concernant ces assassinats, enlèvements et "disparitions", et de tenir le public informé, en coopération avec d'autres organisations, associations, les Nations Unies, l'OSCE, le Conseil de l'Europe, l'Union européenne et d'autres organismes internationaux.

5. Sur la liberté de la presse en France

Déposée par le SNJ (France)

Loi après loi et recours après recours, devant le Conseil constitutionnel et/ou le Conseil d'État, les journalistes représentés par le SNJ sont engagés dans un véritable bras de fer contre un pouvoir qui tente, par tous les moyens, de restreindre la liberté de la presse en France.

Sitôt que les sages de l'une ou l'autre des assemblées font droit à nos demandes, un nouveau projet de loi est mis sur pied, qui tente de contourner les interdictions.

Quelques victoires ont été obtenues.

Le SNJ et le SNJ-CGT ont gagné contre la circulaire « Schéma national du maintien de l'ordre » (SNMO) qui entendait, notamment, contrôler les journalistes par accréditations préalables, par ordre de se disperser comme n'importe quelle manifestants alors que les journalistes sont des observateurs.

Le fameux article 24 du projet de loi « Sécurité globale » qui visait quasiment à empêcher de filmer et photographier les forces de l'ordre agissant dans les lieux publics a été annulé mais ...est revenu sous une autre forme plus pernicieuse dans une autre loi sur le respect des principes de la République, loi qui vient d'être votée.

Aucune plainte, alors que 200 journalistes ont subi des entraves physiques et des blessures parfois très graves à l'exercice de leur profession du fait des forces de l'ordre, n'a abouti à ce jour.

La Fédération européenne des journalistes (FEJ) réunie en son assemblée générale annuelle à Zagreb les 8 et 9 octobre 2021, tient à apporter tout son soutien aux journalistes français et aux syndicats qui les représentent.

La FEJ, qui a contribué grandement aux nombreux signalements de ces situations sur la plateforme du Conseil de l'Europe « pour la protection du journalisme et la sécurité des journalistes », va continuer à dénoncer ces atteintes à la liberté d'informer et d'être informé au niveau européen et à agir concrètement avec les instances européennes pour améliorer cette situation. Emmanuel Macron, qui va présider le Conseil de l'Union européenne à partir du 1er janvier prochain au nom de la France, devra prendre ses responsabilités.

6. Pour les journalistes afghans

Déposée par le SNJ (France)

Le monde entier suit, depuis la prise de Kaboul par les Talibans le 15 août dernier, jour après jour, la situation terrible qui est faite aux défenseurs de la démocratie et aux femmes. Les journalistes sont particulièrement visés et les femmes journalistes à double titre.

Fahim Dashty, journaliste afghan et représentant du syndicat des journalistes ANJU (Afghan national journalists union) a été tué le dimanche 5 septembre 2021 dans une attaque des Taliban au Panjshir.

L'annonce que les Talibans ont mis la main sur « Hiide », arsenal américain de reconnaissance faciale, avec toutes ses données ne peut qu'inquiéter encore plus.

Le SNJ a entrepris de tout faire pour aider les consœurs et confrères qui le sollicitent.

Un groupe de militantes et militants a, depuis toutes ces semaines, commencé à répondre à tous les SOS qui leur parvenaient depuis l'Afghanistan.

Une liste, documentée, a été établie qui, remise à jour sans cesse, est envoyée au Ministère des affaires étrangères pour rappeler aux autorités de la France les engagements pris publiquement. Près de 800 journalistes y figurent.

La Fédération européenne des journalistes (FEJ) réunie en son assemblée générale annuelle à Zagreb les 8 et 9 octobre 2021, salue la FIJ pour son extraordinaire engagement dans ce terrible recensement qui compte plus de 2.500 demandeurs et rappelle le fonds de soutien qu'elle a mis en place (<https://www.ifj.org/safety-fund.html#c502>).

La Fédération engage chacun de ses affiliés à intervenir auprès de leur gouvernement pour que des visas humanitaires soient délivrés, dans quelque pays où peuvent se trouver les requérant-e-s et que le meilleur accueil soit réservé à ces exilés de l'information.

7. Sur la nouvelle "loi sur la désinformation" prévue par le gouvernement turc

Déposée par le TGS (Turquie)

Notant que le gouvernement turc serait en train de rédiger un nouveau projet de loi pour "lutter contre les fausses nouvelles et la désinformation" ;

Rappelant que la législation précédente, notamment la loi pénale, la loi antiterroriste et la loi sur Internet, a été systématiquement utilisée par les autorités turques à des fins de persécution politique de la liberté d'expression et des activités journalistiques ;

Profondément troublé par le fait que le parti au pouvoir, le Parti de la Justice et du Développement (AKP), n'a pas encore consulté la société civile, y compris les organisations de journalistes, ni l'opposition, pour la préparation du nouveau projet de loi ;

L'assemblée annuelle de la FEJ demande au comité de direction :

- de condamner le gouvernement turc pour son manque de transparence et de responsabilité dans un processus législatif clef, qui pourrait affecter gravement les droits démocratiques du public, y compris des journalistes ;
- d'exhorter le gouvernement turc à entamer immédiatement un dialogue avec les journalistes et la société civile avant de présenter le projet de loi susmentionné au Parlement ;
- de demander au gouvernement turc de s'abstenir de prendre d'autres mesures législatives et administratives susceptibles de renforcer la censure et l'autocensure déjà présente pour les médias numériques.

8. Sur la nécessité de soutenir les travailleurs des médias slovènes

Déposée par SNS et DNS (Slovénie)

La situation est grave, a averti le personnel de l'Agence de presse slovène (STA), il y a neuf mois après que le gouvernement slovène a mis fin au financement du service public de l'agence en janvier 2021. Le public slovène a délivré un message fort en faveur de la préservation et le développement des médias de service public avec la campagne de crowdfunding ZaobSTAnek. Après près d'un an de chantage gouvernemental, la situation est désormais alarmante. Le site STA n'a plus que deux options : soit elle signe un accord préjudiciable, soit elle est mise sous séquestre.

Le gouvernement bafoue la loi en exigeant des changements dans l'exécution du service public établi depuis de nombreuses années. service public établi depuis de nombreuses années. Le décret gouvernemental, et par extension la l'accord de service public proposé, pourrait complètement bouleverser l'évaluation, le financement et l'utilisation des services fournis par la STA. Il pourrait mettre en péril l'équilibre entre les revenus publics et public et commercial, un équilibre qui a permis à la STA d'offrir un service d'information de haute qualité à ses utilisateurs finaux, tout en leur permettant de bénéficier d'un service de qualité. de qualité à ses utilisateurs finaux tout en favorisant un fort développement interne.

Après qu'un dixième du personnel de l'information l'agence au cours des derniers mois, le directeur a annoncé sa démission il y a quelques jours.

Tout cela se passe dans un contexte où le gouvernement s'efforce de rompre, symboliquement et financièrement, avec l'Union européenne, pour briser, symboliquement et financièrement, l'épine dorsale de l'environnement médiatique slovène, son intégrité professionnelle, son indépendance éditoriale et sa stabilité institutionnelle.

"La situation n'est plus seulement grave, nous sommes au bord de l'effondrement financier", a averti le personnel du STA. "Nous attendons des responsables qu'ils résolvent de toute urgence la situation". L'assemblée générale de la FEJ se joint à l'appel du personnel et exige du gouvernement slovène qu'il rétablisse et demande au gouvernement slovène de rétablir immédiatement le financement du service public, que le STA a assuré pendant tout ce temps. Il doit également régler toutes les dettes en suspens. C'est la seule façon pour le gouvernement d'assurer la conformité avec la loi, de garantir le financement ininterrompu de l'agence, et de respecter le droit des citoyens à être informés.

La stabilité du radiodiffuseur public RTV Slovenija est également menacée. Les gouvernements consécutifs de Les gouvernements successifs ont refusé d'augmenter la redevance et le plus grand média de service public de Slovénie génère aujourd'hui des pertes, ce qui met en péril la stabilité de la chaîne. public de Slovénie génère aujourd'hui des pertes, mettant en danger des emplois, son autonomie institutionnelle et son indépendance éditoriale. indépendance éditoriale. Le gouvernement a cherché à prendre le contrôle en prenant des décisions en matière de personnel qui ont été déclarées illégales par les autorités. qui ont été déclarées illégales par les tribunaux. De hauts représentants du gouvernement ont publiquement appelé au démantèlement du système de financement, le radiodiffuseur et ses journalistes ont été la cible d'attaques verbales et même physiques. ont été la cible de violences verbales et même physiques. Qui plus est, le gouvernement a la responsabilité et n'a pas respecté l'accord de grève de 2018, selon lequel le radiodiffuseur a droit à un financement supplémentaire dans le cadre d'augmentations salariales du secteur public. Le gouvernement est tenu, en vertu de la loi sur RTV Slovenija, de fournir des conditions appropriées pour l'accomplissement du service public. le gouvernement à honorer ses obligations légales et à garantir la stabilité financière et l'indépendance éditoriale de RTV Slovenija. financière et l'indépendance éditoriale de RTV Slovenija.

L'assemblée générale de la FEJ exprime sa solidarité avec le personnel du STA et de RTV Slovenija, et s'associe à leurs revendications pour la préservation de l'indépendance des médias de service public, pour le respect de leurs droits, et pour un environnement de travail sûr et stable, qui est une condition préalable à un journalisme de qualité dans l'intérêt du public.

Hélas, les journalistes des médias de service public ne sont pas les seules cibles d'agressions verbales et physiques, de campagnes calomnieuses et de menaces. L'assemblée générale de la FEJ appelle donc le gouvernement slovène à cesser de contribuer à un environnement dans lequel le harcèlement verbal et physique est un risque professionnel standard pour les journalistes.

9. Sur la poursuite des opérations de l'édition grecque d'EURONEWS (TV & Web)

Déposée par JUADN (Grèce), ESIEMTH (Grèce), ESPIT (Grèce), PFJU (Grèce), PEPU (Grèce) et ESK (Chypre)

L'assemblée annuelle de la FEJ à Zagreb prend note avec inquiétude de la décision de la direction d'EURONEWS de cesser l'exploitation de l'édition grecque d'EURONEWS (TV & Web) pour le 15 décembre 2021. La proposition de la direction d'EURONEWS à la Commission européenne pour l'année prochaine ne prévoit pas de financement pour l'édition grecque (TV & Web), car, selon elle, elle n'est pas viable, puisque son coût opérationnel est entièrement couvert par le financement de la Commission européenne et qu'elle ne réalise aucun bénéfice.

Si la décision de la direction d'EURONEWS est maintenue, l'édition grecque (TV & Web) cessera de fonctionner le 15 décembre. La plus ancienne langue d'Europe sera ainsi réduite au silence, ce qui affecte les droits des journalistes et des travailleurs des médias qui, malgré le succès de leurs services pendant près de 10 ans et leur compétence et leur efficacité professionnelles, se retrouveront au chômage dans le contexte de la crise économique et de la crise du Covid-19 sans précédent. Récemment, les journalistes ont été informés que la direction d'EURONEWS allait procéder à des licenciements progressifs à partir du 27 octobre. Cinq (5) journalistes seront licenciés avec effet immédiat à cette date, cinq (5) autres à la fin du mois de novembre et le reste à la fin du mois de décembre 2021.

La raison invoquée par la direction d'EURONEWS, à savoir la faible diffusion de la langue grecque, ne tient absolument pas compte de sa valeur culturelle, puisqu'elle était parlée par la civilisation la plus ancienne du continent et que l'Europe tire son nom même de la langue grecque. C'est également ignorer l'importance de l'édition pour la Grèce et Chypre et la diaspora grecque dans le monde entier. Les Grecs et les Chypriotes étant une partie essentielle du public européen et non une minorité négligeable, cette décision empiète sur la langue grecque, affectant directement le multilinguisme, une valeur adoptée et promue par l'Union européenne.

L'arrêt du fonctionnement d'EURONEWS dans une langue officielle de l'Union européenne est contraire à la coexistence harmonieuse des 24 langues officielles des pays membres de l'Union européenne, ce qui remet en cause le multilinguisme, l'expression des identités culturelles des pays de l'Union, et la préservation de la démocratie, de la transparence et de la responsabilité.

L'assemblée annuelle de la FEJ à Zagreb a chargé le comité directeur de la FEJ d'intervenir auprès de la Commission européenne et de la société mère d'EURONEWS, pour qu'elles reconsidèrent leur décision et maintiennent l'édition grecque d'EURONEWS (TV et Web) en activité, contribuant ainsi à la consolidation d'une culture unique dans l'Union européenne.

10. Sur le soutien aux journalistes et aux travailleurs du Groupe Moniteur / Infopro Digital

Déposée par le SNJ-CGT (France)

Le Groupe Moniteur est une entreprise de presse spécialisée destinée aux professionnels de la construction, de l'architecture, de l'énergie et des collectivités territoriales, elle compte environ 380 salariés, dont une centaine de journalistes, elle emploie également chaque année plus de 200 journalistes à la pige, et c'est une filiale d'Infopro Digital, le plus grand acteur de la presse professionnelle en France et un des principaux acteurs en Europe, avec des revues et des événements en Allemagne, Belgique, Angleterre, Espagne, Portugal et Russie.

Après un mouvement social digital organisé par des journalistes pigistes spécialisés, et soutenus sur les réseaux sociaux par la FEJ et plusieurs syndicats européens d'Espagne, Belgique, Allemagne, Croatie, Pays-Bas, Suisse, Suède, Danemark, pour réclamer la revalorisation des barèmes de piges, inchangés depuis dix ans, malgré d'importants bénéfices réalisés, l'entreprise ne répond pas favorablement aux demandes des journalistes les plus précaires et durcit le ton contre tous les salariés depuis septembre.

- Le 14 septembre dernier, le Groupe Moniteur a été condamné par le conseil de prud'hommes de Chartres pour n'avoir pas respecté les droits d'un journaliste pigiste. Le SNJ-CGT s'est constitué intervenant volontaire et a également gagné au nom de la profession. La direction a décidé le 30 septembre dernier de faire appel, montrant ainsi qu'elle n'a aucune considération pour la loi Cressard, qui reconnaît la présomption de salariat aux journalistes pigistes en France, et qu'il lui importe peu de payer, car les sommes sont dérisoires à côté de ses bénéfices.
- Le 15 septembre dernier, la société a été également condamnée par un tribunal de référés, pour ne pas donner accès aux élus du comité économique et social aux chiffres stratégiques, financiers et sociaux, prévus par la loi.
- Durant la négociation en cours sur un nouvel accord sur les droits d'auteur, la direction a fait entendre le 5 octobre dernier, qu'elle ne comptait pas partager avec les journalistes les droits de reprographie et de reproduction numérique, alors qu'elle perçoit environ 1 million d'euros chaque année à ce titre.
- Une expertise sur les risques psycho-sociaux est également en cours, le rapport final est attendu avant la fin du mois, mais les élus du personnel du conseil économique et social ont déjà fait état auprès de la direction de la souffrance dont témoignent les salariés à cause des pressions managériales. Un accord télétravail pour l'ensemble du groupe Infopro Digital a été signé, mais de nombreux salariés ont déjà fait part des difficultés sur son application, notamment en ce qui concerne l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle.

La société Groupe Moniteur réalise des bénéfices de plus de 25 millions d'euros en moyenne, elle a accumulé plus de 180 millions d'euros depuis 2014, elle a bénéficié également de plus de 2 millions d'euros de réductions de cotisations sociales, ainsi que d'aides de soutien à cause de la crise du Covid-19.

La Fédération européenne de journalistes, réunie en assemblée générale à Zagreb, les 9 et 10 octobre, apporte tout son soutien aux journalistes et à tous les salariés du Groupe Moniteur.

Nous demandons que la direction de l'entreprise respecte les lois, et notamment qu'elle reconnaisse le statut de salarié des journalistes rémunérés à la pige, tel qu'il est prévu dans la loi française. Tous les salariés ont droit à la négociation collective.

Nous demandons à l'Éditeur de rétribuer les droits d'auteurs, sans que cela empiète sur un partage juste et équitable des droits de reprographie et reproduction numérique.

Nous appelons le gouvernement français, et notamment le ministère du Travail, à prendre les mesures nécessaires pour faire respecter la loi. Il n'est pas acceptable que chaque salarié soit contraint de saisir les tribunaux pour faire respecter ses droits.

Nous rappelons à l'actionnaire principal, le fonds d'investissement Towerbrook, qu'il doit faire respecter sa propre déclaration de propriété responsable qui indique notamment qu'ils « aident les entreprises de leur portefeuille à développer les meilleures pratiques en matière de conditions de travail, y compris la santé, la sécurité et le bien-être de leurs employés, leurs structures de compensation et leurs pratiques de rémunération ».

Nous apportons toute notre solidarité et notre soutien aux journalistes et aux travailleurs de cette entreprise, car leur lutte pour défendre leurs droits concerne tous les salariés et tous les journalistes, en France et en Europe.

11. Sur la nécessité de soutenir l'audiovisuel public à Madrid

Déposée par FSC-CCOO (Espagne)

L'assemblée annuelle de la Fédération européenne des journalistes, qui s'est tenue à Zagreb les 8 et 9 octobre 2021, demande au gouvernement de la Communauté de Madrid, présidé par Isabel Díaz Ayuso, de respecter ce qui est réglementé dans l'article 20 de la Constitution espagnole sur la protection des droits des citoyens à communiquer ou à recevoir des informations véridiques par les médias, l'État étant le garant des médias publics.

Le diffuseur public de la Communauté de Madrid, Telemadrid, doit être un média indépendant et son conseil d'administration doit garantir son travail en tant que service public afin que la société madrilène dispose d'une information véridique et vérifiée et ne soit pas le porte-parole du Parti Populaire. De plus, il faut garantir les droits du travail et la stabilité des professionnels de la radio et de la télévision madrilène en lui fournissant un budget suffisant.

Une société libre et démocratique sera une société libre et démocratique grâce à des médias publics libres et démocratiques. L'information est un droit fondamental que tous les partis politiques doivent défendre et protéger afin d'obtenir une société plus démocratique et pluraliste.

12. Sur la défense du droit d'auteur inaliénable et de la gestion collective

Déposée par FSC-CCOO (Espagne)

L'assemblée annuelle de la Fédération européenne des journalistes, qui s'est tenue à Zagreb les 8 et 9 octobre 2021, exige du gouvernement espagnol que la transposition en droit espagnol de la directive sur le droit d'auteur respecte tous les principes fondamentaux et les droits qu'elle contient afin que, enfin, le droit d'auteur des journalistes soit reconnu dans ce pays.

On ne peut pas continuer à maintenir la situation qui se produit dans les médias espagnols, dans laquelle les journalistes, pour pouvoir exercer dignement leur métier, doivent souvent signer des contrats comportant des clauses abusives sur la cession de leurs droits d'auteur.

Pour cette raison, l'assemblée annuelle de la FEJ demande au gouvernement espagnol, et en particulier à son ministre de la Culture, de reconnaître que les journalistes ont droit aux droits d'auteur, qu'il s'agit d'un droit inaliénable, et de soutenir la gestion collective obligatoire pour éviter que la précarité dont souffrent de nombreux professionnels ne les oblige à renoncer à ce droit par crainte de ne pas avoir d'emploi stable.

13. Sur les radiodiffuseurs publics ibériques

Déposée par la FAPE-FeSP-UGT (Espagne) et SJ (Portugal)

L'assemblée annuelle de la FEJ a dénoncé la dernière mesure abrupte prise fin septembre par Isabel Díaz Ayuso, présidente de la région autonome de Madrid (CAM, en acronyme espagnol), pour confirmer José Antonio Sánchez comme nouveau directeur général de Radio Televisión Madrid (radiodiffuseur public régional, RTM), avant même la fin légale du mandat de son prédécesseur.

Sánchez a derrière lui un long parcours d'administrateur néfaste au sein du radiodiffuseur RTM, mais aussi du radiodiffuseur national RTVE, qui couvre toute l'Espagne. En 2012, il a signé un plan qui a conduit à 861 licenciements à la RTM.

En tant que principal dirigeant de la RTM et de RTVE, Sánchez a également pris toutes sortes de décisions cyniques pour favoriser politiquement le Parti Populaire (PP, conservateur), ce qui a déclenché de vives critiques de tous les côtés du spectre politique, à l'exception du PP et de Vox (parti d'extrême droite).

Rappelons que Vox soutient la proposition d'Ayuso en la conditionnant à une réduction de 10 pour cent du budget de la RTM.

Cette nouvelle alarmante concernant Telemadrid est arrivée alors que :

-Les principaux partis politiques ont récemment monopolisé tous les sièges du Conseil d'administration de la RTVE espagnole, en imposant des personnalités étroitement liées aux partis politiques de droite et/ou de gauche. De ce fait, les politiciens ont ignoré les résultats du concours public légal pour choisir les plus pertinents parmi les experts de la société civile.

-En Catalogne, les leaders des partis politiques continuent de faire obstruction à la loi en bloquant le concours public qui est également légalement obligatoire pour renouveler le Conseil de la CCMA (société publique de radiodiffusion catalane).

- En Galice, la majorité parlementaire conservatrice de cette région autonome ne tient pas compte de sa propre loi 239/2011 sur la manière de choisir le directeur général du radiodiffuseur public CRTVG par 2/3 des voix de la chambre. Aucun conseil des journalistes d'information n'a encore été approuvé par le directeur général. Les journalistes de CRTVG ont protesté contre une série d'attaques contre son indépendance éditoriale.

-Un certain nombre d'emplois dans les médias publics pourraient être menacés par un projet de loi soudain sur les postes de travail intérimaires. A RTVE, environ 300 emplois sont en danger.

- Suivant la même logique, la RTP (Portugal) subit quotidiennement une perte significative d'emplois de journalistes qui ne sont jamais remplacés. La diminution du financement de la RTP (radio et télévision publiques) a également entraîné une stagnation des salaires, une détérioration des conditions de travail et une augmentation de la précarité.

L'assemblée annuelle de la FEJ soutient la lutte des journalistes et des autres syndicats de Telemadrid.

L'assemblée annuelle de la FEJ soutient ses affiliés en Espagne et au Portugal dans leur défense de l'audiovisuel public et contre toute forme d'ingérence partisane. La neutralité politique des services publics audiovisuels doit être respectée.

L'assemblée annuelle de la FEJ demande un financement correct des radiodiffuseurs de service public en Espagne et au Portugal, et exige des contrats de travail stables et des salaires décents pour les journalistes et les autres personnels.

L'AM de la FEJ charge le comité directeur de suivre les décisions gouvernementales, souvent inattendues, qui mettent en danger les services publics audiovisuels en Espagne et au Portugal.

Déclarations

1. Sur la couverture équitable par les médias publics

Déposée par SJ (Portugal), FAPE et FESP (Espagne)

Notant que le dernier rapport du Global Media Monitoring Project montre que seulement 25 % des reportages dans le monde ont des femmes comme sujets ou sources d'information,

Notant que l'étude "Who makes the news ?", réalisée par l'organisation non gouvernementale World Association for Christian Communication tous les cinq ans, est le plus grand portrait sur la représentation des femmes dans la couverture médiatique mondiale,

Notant que le rapport pour 2020 (publié en juillet 2021) s'est basé sur les données de 116 pays, et sur un ensemble de 30 172 histoires diffusées le même jour dans les journaux, à la radio, à la télévision, sur les sites web et sur le réseau social Twitter,

Soulignant que l'étude conclut qu'il faudra "au moins 67 ans" pour parvenir à une représentation égale des hommes et des femmes dans les médias,

Considérant, à titre d'exemple, que seuls 27% des experts entendus dans les nouvelles sur la pandémie du Covid-19 étaient des femmes alors qu'elles représentent 46% du personnel de santé,

Reconnaissant que les médias européens ont enregistré "les progrès les plus significatifs" depuis 1995, date à laquelle l'étude a commencé à être réalisée (tout en rappelant que l'Europe n'atteint que 28%),

Reconnaissant les efforts, bien qu'insuffisants, des organisations médiatiques pour diversifier leurs banques d'experts,

Rappelant que 57% des reporters sont des femmes et que 4 histoires sur 10 viennent à l'heure actuelle de femmes journalistes, qui sont plus susceptibles de prêter attention aux questions qui intéressent les femmes et savoir contacter des femmes comme sources d'informations,

Rappelant que, dans le même temps, un plafond de verre persiste, et que les femmes journalistes n'ont toujours pas autant de responsabilités que les hommes dans le même milieu (ce qui est visible par un choix moins grand quant aux sujets des reportages et des sources),

La Fédération européenne des journalistes, lors de sa réunion annuelle à Zagreb, les 8 et 9 octobre 2021,

Déclare que l'invisibilité des femmes reste choquante dans les médias à dimension mondiale, en particulier ceux à destination de larges audiences,

Déclare que, bien que tous les médias soient responsables et partagent une responsabilité sociale sur cette question, il est scandaleux que cette invisibilité persiste dans les médias financés par des fonds publics, comme c'est le cas au Portugal,

Déclare que ce statu quo contribue à l'érosion de la confiance dans le journalisme et qu'un portrait diversifié et pluriel est crucial pour mettre fin aux stéréotypes de genre et promouvoir la transformation sociale,

Exhorte tous les médias à donner à davantage de citoyens la possibilité de raconter leur histoire, ainsi représentant la diversité de personnes et d'opinions,

Exhorte les médias à se conformer à la reconnaissance publique de la contribution des femmes à la société en général, en couvrant des histoires qui contestent clairement les stéréotypes de genre et en s'abstenant de normaliser les injustices qu'ils rapportent,

Demande aux médias d'immédiatement instaurer une balance hommes/femmes dans l'actualité, en tant que protagonistes et sources d'information, et de diversifier la production de l'information, en consacrant plus d'attention aux questions de genre et aux droits des femmes dans la pratique quotidienne, et non plus seulement lors d'événements et dates particuliers.

En particulier, la FEJ exhorte la radio, la télévision et l'agence de presse publiques portugaises à mettre en œuvre des mesures efficaces pour mettre fin à la discrimination envers les femmes dans les médias, à savoir assurer une couverture équitable de la présence des femmes dans des domaines tels que la politique, l'économie et le sport.

La FEJ appelle au respect de l'égalité des sexes dans les salles de rédaction et les conseils d'administration des médias, en recommandant un diagnostic factuel et scientifique du statut et des conditions de travail des journalistes hommes et femmes,

La FEJ recommande également la mise en place de formations dans les rédactions, pour les journalistes et les directeurs de l'information, afin de contribuer à l'élimination des stéréotypes de genre dans la production de l'information,

Enfin, l'Assemblée Générale Annuelle invite le comité de direction de la FEJ à renforcer ses activités de lobbying pour assurer l'égalité des genres dans les médias, notamment les médias financés par le secteur public.

2. Sur les attaques homophobes contre une journaliste suisse en septembre 2021

Déposée par Syndicom (Suisse)

Pour avoir consacré un article aux formations dispensées par un idéologue français d'extrême droite condamné à des multiples reprises pour incitation à la haine, apologie de crime de guerre et négationnisme, une journaliste de la Tribune de Genève a été victime d'attaques verbales violentes et homophobes. Dans une vidéo sur YouTube et sur le blog du

Français installé à Lausanne depuis deux ans, des commentaires haineux, personnels et inacceptables ont été postés à l'encontre de notre consoeur.

Les attaques grandissantes contre les médias sont un phénomène malheureusement connu et les réseaux sociaux ont exacerbé la violence et le sentiment d'impunité de leurs auteurs. Mais il est particulièrement intolérable qu'une journaliste soit ainsi la cible d'attaques personnelles pour avoir simplement fait son travail et que des appels à la haine homophobe soient publiés en toute impunité.

Depuis le 1er juillet 2020, suite à une votation populaire, l'article 261bis du Code pénal suisse sanctionne les discriminations homophobes et les incitations à la haine. Notre consoeur ainsi que l'association de défense des droits des homosexuels Pink Cross ont d'ailleurs déposé plainte contre l'idéologue français. Syndicom lui apporte tout son soutien. A la justice maintenant de rappeler que l'homophobie n'est pas une opinion mais un crime.

De manière générale, les éditeurs de médias doivent agir avec des protocoles d'encadrement et de soutien pour protéger les journalistes attaqué-e-s de manière toujours plus violente sur les réseaux sociaux et sur Internet.

Selon une enquête mondiale de l'UNESCO publiée l'an dernier, 73% des femmes journalistes déclarent avoir subi des violences en ligne dans le cadre de leur travail et 25% ont été menacées de violence physique.

Syndicom invite les syndicats de la FEJ à appuyer le soutien solidaire à la journaliste de la Tribune de Genève ainsi qu'à tous les journalistes victimes de harcèlement et d'agression dans le cadre de leur profession. Menacer, intimider ou harceler un journaliste c'est porter un coup à la liberté et au devoir d'informer. La défense de la liberté de la presse passe par la protection des professionnel-e-s des médias.

3. Sur les premiers ministres tchèque Andrej Babiš et hongrois Viktor Orbán

Déposée par le SNJ-CGT (France) et DJV (Allemagne)

Le 29 septembre 2021, plusieurs journalistes travaillant pour les médias allemands Die Zeit et ARD, pour le quotidien français Le Monde, ainsi que des journalistes tchèques de Seznam Zprávy et Investigace.cz, se sont vus refuser l'accès à une conférence de presse organisée par le Premier ministre tchèque Andrej Babiš et son homologue hongrois Viktor Orbán.

Il est intolérable qu'en Europe des journalistes soient empêchés de travailler par des gouvernements. Ces agissements sont contraires aux principes de l'Union européenne et à tous les engagements internationaux.

L'assemblée générale de la FEJ, réunie en assemblée générale à Zagreb, les 8 et 9 octobre, condamne fermement ces exclusions, indignes d'un état membre de l'Union européenne, et adopte cette motion de censure contre ces dirigeants.

4. Pour un journalisme responsable face au danger de l'extrême-droite

Déposée par le SNJ-CGT, SNJ et CFDT-Journalistes (France)

La montée en flèche des idéologies de la droite extrême en France, via certains médias qui se font le relais d'une vague brune, nécessite une mobilisation urgente des forces démocratiques, des syndicats, des associations de défense des libertés.

Il n'est pas tolérable qu'on banalise les idées d'extrême-droite, en privilégiant dans les médias les thèmes du « tous contre tous », ni qu'on privilégie les sujets sur l'insécurité, sans recul, ni débats contradictoires. Pas plus qu'on instrumentalise chaque fait-divers et que soient privilégiés les porte-paroles de la haine et du complotisme, en vue de faire du buzz et de l'audimat.

Le magnat de la presse Vincent Bolloré, à travers sa société Vivendi, a pris le pouvoir sur la chaîne de radio nationale privée Europe 1 et a provoqué de nombreux départs de journalistes et travailleurs de la chaîne.

Dans une tribune publiée le 17 juin par Le monde, l'intersyndicale d'Europe 1 (SNJ, CGT, CFTC, FO) et la Société des rédacteurs écrivaient :

« Jour après jour, la station semble s'arrimer un peu plus à l'antenne de CNews [propriété de Vivendi], conformément au rêve de Vincent Bolloré depuis des années. Devenu premier actionnaire du Groupe Lagardère [par l'intermédiaire de Vivendi], il a désormais les coudées franches pour concrétiser son projet... sans même avoir besoin de racheter la radio. La mise à l'écart de voix "maison" et leur probable remplacement par des nouveaux venus "vus sur CNews", ainsi que la méthode consistant à mettre à pied ceux qui expriment trop fort leur désaccord nous montrent que ce projet est enclenché. [...] En liant son sort à une chaîne qui s'illustre à longueur de journée par un activisme politique fortement ancré à droite, voire parfois à l'extrême droite, Europe 1 va perdre ce qui lui reste de plus précieux : son capital de crédibilité auprès des auditeurs ».

Cette violence rappelle celle exercée lors des 31 jours de grève de 2016 à I-Télé. Vincent Bolloré n'a rien cédé, une centaine de journalistes écoeurés ont quitté la chaîne de télévision, devenue dans la foulée CNews, avec le changement de ligne éditoriale qu'on connaît.

Il suffit de regarder et écouter ces chaînes, CNews et Europe 1, pour constater que leur volonté éditoriale est de faire monter l'extrême-droite, en surexposant notamment le polémiste Eric Zemmour, maintes fois condamné pour ses propos racistes et xénophobes.

Après Canal+ et Europe 1, Vincent Bolloré a également mis la main le 1er juin sur le premier groupe de presse magazine, Prisma Media (Géo, Capital, Gala, Voici...) provoquant une forte inquiétude chez les journalistes, qui réclament l'adoption d'une charte de déontologie protégeant leur indépendance. Là encore, les prochaines semaines seront décisives. Car l'interventionnisme de Vincent Bolloré sur la ligne éditoriale et le contenu des médias dont il a le contrôle ne date pas d'hier. Dans le journal Direct-Matin il avait fait publier des articles valorisant des despotes africains avec lesquels le groupe est en affaires, notamment dans les activités portuaires et ferroviaires, et il en avait fait censurer d'autres, plus critiques, chez Canal +.

Si le comportement de Vincent Bolloré s'apparente à une caricature, c'est bien la concentration de la presse et des médias dans les mains de quelques milliardaires qui pose problème : Xavier Niel, Patrick Drahi, Bernard Arnault, la famille Bouygues... D'autant que ces derniers sont à la tête de groupes industriels et qu'ils réalisent une partie de leur chiffre d'affaires grâce à des marchés passés par la puissance publique. La fusion annoncée M6/TF1 illustre, une fois de plus, les dangers de cette situation malsaine.

La Fédération européenne de journalistes, réunie en assemblée générale les 8 et 9 octobre à Zagreb, apporte toute sa solidarité aux journalistes qui défendent leur indépendance au sein des rédactions désormais dirigées par Vincent Bolloré, et réaffirme que le journalisme a un rôle à jouer dans la démocratie et ne peut devenir le marche-pied de l'extrême-droite.

5. Sur la liberté des journalistes à informer sur le traitement des migrants

Déposée par CFDT-Journalistes (France), SNJ-CGT (France), SNH (Croatie)

De Calais à Lesbos, raconter les frontières devient de plus en plus difficile pour les journalistes. A un moment où les partis d'extrême-droite gagnent du terrain partout en Europe et où la désinformation sur les migrations inondent les réseaux sociaux, les journalistes ont un rôle crucial à jouer. Mais les gouvernements tentent de cacher des informations, empêchant notamment l'accès aux camps.

En Grèce, les autorités ne délivrent presque pas d'autorisation pour visiter les structures où se trouvent les demandeurs d'asile. Lorsque nous tentons d'accéder aux camps sans autorisation, nous nous exposons à des arrestations. En octobre 2020 par exemple, sur l'île de Samos, une équipe de journalistes allemands a été interpellée.

Les professionnels ont été emprisonnés durant sept heures sans inculpation et sans accès à un avocat. Avec la construction de nouveaux centres "fermés" sur les îles de la mer Egée, l'accès aux réfugiés sera d'autant plus difficile puisqu'ils seront parqués dans des structures barricadées loin de la ville avec peu de possibilité de se déplacer.

Lorsque les journalistes évoquent les refoulements de migrants en mer Egée par les autorités grecques, ils sont accusés par les membres du gouvernement de faire la propagande de la Turquie et de diffuser des « fake news ».

Dans une lettre ouverte aux autorités grecques signée, le 16 septembre 2020, sept organisations de défense de la liberté de la presse avaient dénoncé « une interférence significative dans le travail (des journalistes) qui les empêche de jouer leur rôle vital de chien de garde ».

Depuis deux ans, les journalistes sont aussi l'objet d'une haine grandissante de certains habitants hostiles aux migrants. L'an dernier à Lesbos, le matériel de certains reporters a été fracassé, alors que plusieurs d'entre eux se sont même faits roués de coups.

En France, depuis la fin de l'année 2020, plusieurs journalistes ont été, sont et seront empêchés par la police, sur « ordre de la préfecture », de couvrir les opérations d'évacuations des camps de migrants à Calais, Coquelles et Grande-Synthe. A la suite de

ces entraves, deux d'entre eux ont décidé de déposer un référé-liberté afin que la justice enjoigne les préfetures du Nord et du Pas-de-Calais à laisser la presse travailler sereinement lors de ces opérations.

Le Tribunal administratif de Lille a rejeté leur recours le 5 janvier dernier, au motif d'une "absence d'urgence" caractérisée, arguant que les interventions de la force publique visant à démanteler les camps de migrants étaient terminées et que ces journalistes ne pouvaient prouver leur volonté d'en couvrir de suivantes.

Il y a pourtant urgence, car il est important pour les journalistes de pouvoir travailler sans avoir à prévenir en amont les autorités. Il est également urgent, pour la justice, de protéger cette capacité en tant que journalistes de rapporter et d'analyser les actions et méthodes d'action des pouvoirs publics.

En Croatie, les tentatives des journalistes d'obtenir des informations sur le traitement des migrants ont été stoppées ou rendues difficiles par les autorités policières, qui refusent de répondre à des cas concrets en affirmant qu'elles ne le peuvent pas en raison du GDPR. Il n'y a pas de réponses aux questions concrètes concernant les allégations de brutalité policière aux frontières. Il y a même eu un cas où la police s'est plainte à la radio-télévision croate du fait que son journaliste posait des questions, ce qui a entraîné l'ouverture d'une procédure pour que ce journaliste perde son emploi. En raison de leurs reportages sur les migrants, les journalistes sont souvent exposés à des discours haineux et à des menaces.

Nous appelons tous les gouvernements européens à respecter le travail des journalistes, à garantir leur liberté d'informer sur un sujet aussi essentiel que celui des migrations en leur donnant plus facilement accès aux camps et aux informations nécessaires.

6. Soutien à l'indépendance des médias locaux

Proposée par TUCJ (Croatie), CJA (Croatie), BH Journalists (Bosnie-Herzégovine), IJAS (Serbie), SNS (Slovénie), SNJ (France), Société des journalistes (Pologne)

L'assemblée annuelle de la Fédération européenne des journalistes (FEJ), réunie à Zagreb, en Croatie, les 8 et 9 octobre 2021,

Notant que le journalisme local a longtemps souffert de pressions politiques, qu'il est une question de survie dans ce nouvel environnement médiatique, ainsi qu'avec la Covid-19, rendant les médias locaux et les droits des travailleurs encore plus vulnérables.

La FEJ considère qu'il est nécessaire d'aider les médias locaux qui sont actuellement en difficulté, ainsi que d'assurer leur pérennité à l'avenir. Comme le journalisme local est confronté à de nombreux défis économiques (réductions de salaires, licenciements, voire fermeture) qui ont été fortement exacerbés par la pandémie, une telle aide est plus que nécessaire.

La valeur du journalisme local, de confiance, n'a jamais été aussi claire : le journalisme indépendant permet le rôle de chien de garde et la couverture nécessaire pour informer le public et demander des comptes aux décideurs politiques.

La plupart des médias locaux en Croatie, Bosnie-Herzégovine, Serbie et Slovénie sont des sociétés commerciales, ce qui semble être leur principal problème. Leurs ressources ne sont pas assez importantes pour pouvoir financer la production des médias par la publicité. D'autant plus que la publicité se déplace de plus en plus vers l'internet et que les prix de la publicité traditionnelle dans les journaux, à la télévision et à la radio baissent, il devient de plus en plus difficile pour les médias locaux de financer par eux-mêmes la production d'informations locales et de contenus pluralistes et médiatiques. Dans le même temps, le financement public n'a pas suffisamment augmenté pour couvrir les pertes de recettes commerciales.

Par conséquent, les médias locaux s'appuient de plus en plus sur des accords financiers avec les gouvernements locaux. Ces transactions "publicitaires", souvent totalement opaques, sacrifient l'indépendance des médias en échange du report de la faillite. L'année dernière, des journalistes de médias locaux de nos pays ont été censurés et ont perdu leur emploi, comme ce fut le cas lorsque quatre journalistes de 'Glas Istre' ont été licenciés en raison d'un désaccord avec la politique éditoriale des autorités de la ville.

Les syndicats et les associations ont demandé à plusieurs reprises au gouvernement de modifier le modèle actuel de financement des médias locaux, selon lequel le gouvernement local sélectionne directement les médias auxquels il alloue des fonds publics et décide du montant de la subvention. Un tel modèle de financement place les médias locaux dans une relation de dépendance par rapport aux titulaires du gouvernement local, dont le travail doit être couvert avec un œil critique.

Les annonceurs ne se sont peut-être pas révélés être les meilleurs alliés de l'intégrité des médias, mais pour le meilleur ou pour le pire, les recettes publicitaires ont soutenu le journalisme pendant la plus grande partie de son histoire. Mais, bien sûr, c'est de moins en moins le cas. De récents rapports révèlent que les revenus des publicités numériques augmentent même en cas de pandémie. Le passage de la publicité générale à la communication ciblée basée sur les données personnelles indique des changements structurels qui ne seront probablement pas inversés. La plupart des milliards sont accaparés par quelques entreprises, parfois appelées oligopoles numériques, sans grand zèle pour le journalisme professionnel.

La crise structurelle de l'économie des médias a impacté les plus faibles de l'écosystème médiatique : les journalistes, en particulier dans les médias locaux. C'est comme si, en plus des pressions politiques et des crimes, ils avaient besoin d'un autre front ouvert. Les propriétaires de médias, qui apportaient au moins un soutien institutionnel et juridique aux journalistes en des temps meilleurs, tournent maintenant le dos aux "producteurs de contenu". Cela est particulièrement évident dans le contexte des médias locaux et des économies relativement petites, comme en Croatie, en Serbie, en Bosnie-Herzégovine, en Slovénie... où les propriétaires de médias cherchent de plus en plus à conclure divers accords informels ou formels à l'échelle locale.

Parallèlement, il existe plusieurs initiatives en faveur d'un système fiscal plus équitable qui permettrait de résoudre les problèmes de pertes de recettes publiques dues à la

numérisation. Malheureusement, personne ne reconnaît la nécessité d'en restituer une partie au journalisme.

La FEJ soutient les efforts de ses membres en Slovénie, en Croatie, en Bosnie-Herzégovine et en Serbie :

- pour trouver des modèles permettant de restituer une partie des revenus publics collectés par de nouvelles règles fiscales - nationales ou supranationales - aux organes de presse, par le biais de subventions publiques. Ces mesures réfléchies de soutien aux politiques publiques pour le bien commun du journalisme doivent être détachées de toute influence du pouvoir étatique, politique et économique, et

- de demander les changements nécessaires dans la législation au niveau national pour garantir un système transparent de financement des médias locaux et leurs efforts pour concevoir un modèle de soutien public aux médias locaux qui les rendrait indépendants des autorités locales dont ils suivent et contrôlent le travail.